

## En 2019, l'insertion des élèves de l'académie de Grenoble sortants de formation professionnelle en lycée se stabilise après 3 années de hausse.

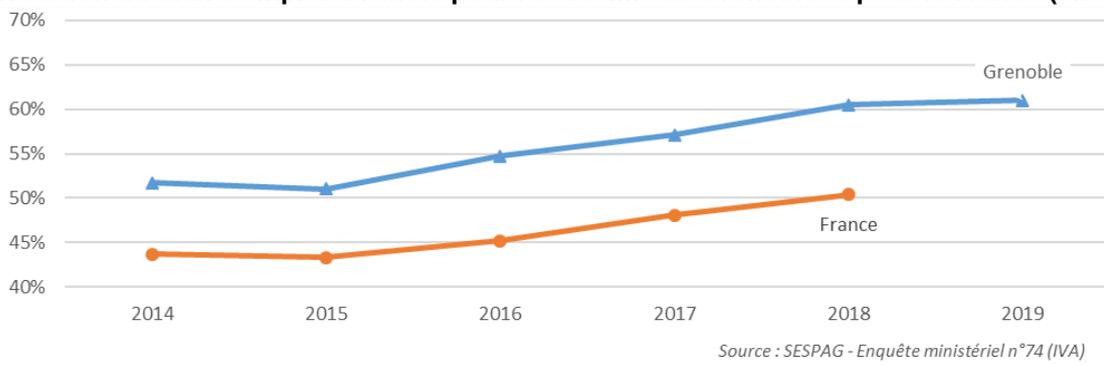
Sur les 8 900 sortants interrogés dans le cadre de l'enquête d'insertion dans la vie active (IVA) 2019, 4 248 ont donné suite à l'enquête, soit 48% du total, en léger recul sur un an (-1%).

⇒ **61% des lycéens de l'académie de Grenoble sortis de classe terminale de BTS, BAC PRO et CAP (dénommés lycéens grenoblois dans la suite du texte) sont en emploi, 7 mois après leur sortie.**

Au 1er février 2019, sept mois après leur sortie de formation professionnelle en lycées, 61% des lycéens grenoblois ayant répondu à l'enquête sur l'« Insertion dans la Vie Active » (IVA) se déclarent en emploi, tandis que 28% indiquent être au chômage et 6% être inactifs.

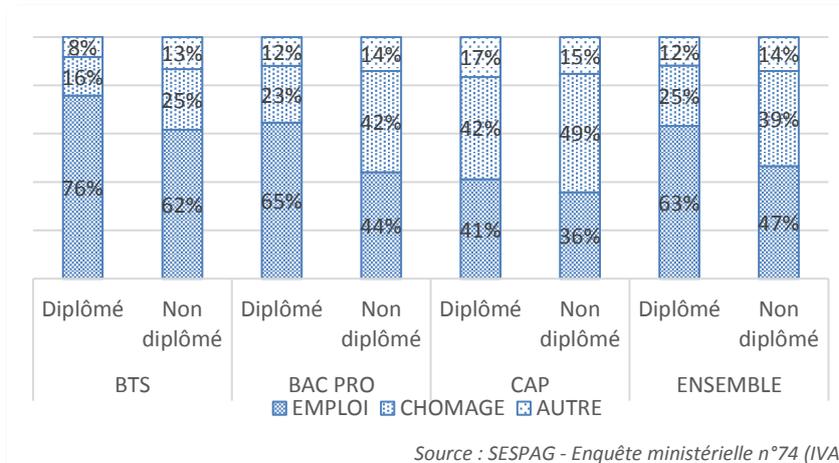
Après une hausse 9,8 points entre 2015 et 2018, le taux d'emploi des lycéens grenoblois n'évolue pas de façon significative en 2019. Il est sensiblement supérieur à la moyenne nationale qui s'établissait à 50% en 2018 (N.B. : les résultats nationaux 2019 sont encore indisponibles).

### Evolution du taux d'emploi à 7 mois pour l'académie de Grenoble et pour la France (en %)



Par niveau, le taux d'emploi progresse en sortie de classe terminale de BTS (74%), alors qu'il stagne en sortie de classe terminale de BAC PRO (61%) et qu'il diminue en sortie de classe terminale de CAP (41%). Les disparités d'insertion observées par niveau demeurent très marquées, les lycéens les moins formés ayant une chance nettement plus faible d'obtenir un emploi rapidement.

### Situation par classe de sortie et obtention du diplôme pour l'académie de Grenoble (en %)



Le taux d'insertion global des diplômés s'établit à 63% contre 47% pour les non diplômés, quasiment sans changement sur un an (respectivement 63% et 46% en 2018). Le différentiel d'insertion entre les diplômés et les non-diplômés n'évolue pas significativement. Il reste important (16 points), confirmant l'impact très positif de l'obtention du diplôme sur l'accès à l'emploi.

Par domaine de formation, le taux d'emploi s'égalise : 61% à l'issu des cursus du domaine de la production comme des services. Sur l'ensemble des niveaux, il a tendance à se niveler entre les domaines.

Le différentiel d'insertion demeure élevé entre les lycéens ayant déclaré avoir suivi une formation plutôt conforme à ce qu'ils souhaitaient faire, +16 points par rapport aux lycéens jugeant leur formation plutôt non conforme à leurs souhaits, et pour ceux se déclarant plutôt satisfaits de leur formation, +14 points relativement aux lycéens plutôt insatisfaits de leur formation, qui réussissent nettement mieux au diplôme, en particulier en classe terminale de baccalauréat professionnel et de CAP.

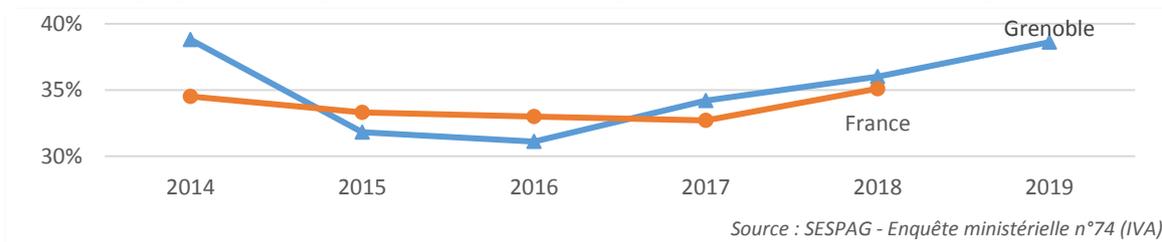
Enfin, la détention du permis de conduire rend plus aisée la recherche d'un emploi et favorise l'insertion de façon importante à tous les niveaux de formation.

⇒ **39% des lycéens grenoblois sont en emploi durable 7 mois après leur sortie.**

Au 1<sup>er</sup> février 2019, 39% des lycéens grenoblois sortis de classes terminales de BTS, BAC PRO et CAP et ayant répondu être en emploi à l'enquête IVA se déclarent en emploi à durée indéterminée (EDI), 33% en emploi à durée déterminée (EDD), 19% en intérim et 9% en contrat de professionnalisation.

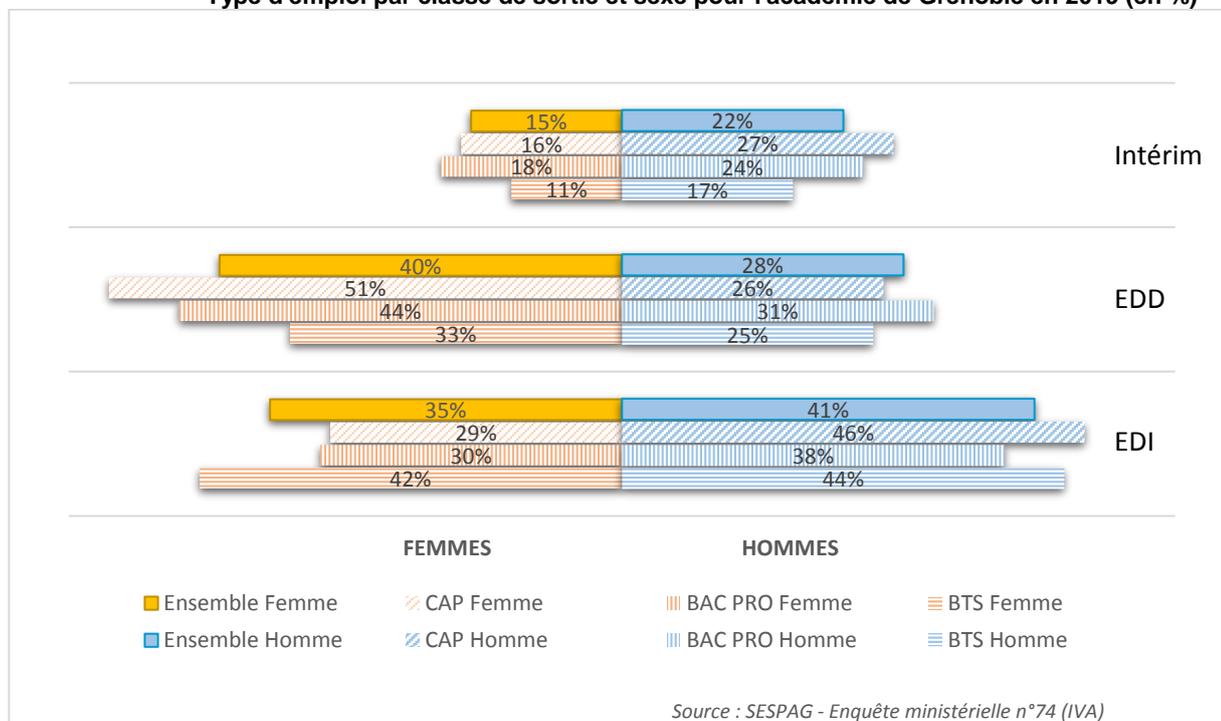
7 mois après la sortie de classe terminale de BTS, BAC PRO et CAP, le type d'emploi le plus souvent occupé reste un emploi temporaire (environ 6 cas sur 10), mais la part des embauchés ayant obtenu un emploi durable progresse significativement (+3 points en un an).

**Evolution de la proportion d'emploi à durée indéterminée pour l'académie de Grenoble et pour la France (en %)**



La proportion des sortants en emploi durable est ainsi légèrement supérieure à la moyenne nationale qui s'établissait à 35% en 2018 (N.B. : les résultats nationaux 2019 sont encore indisponibles).

**Type d'emploi par classe de sortie et sexe pour l'académie de Grenoble en 2019 (en %)**



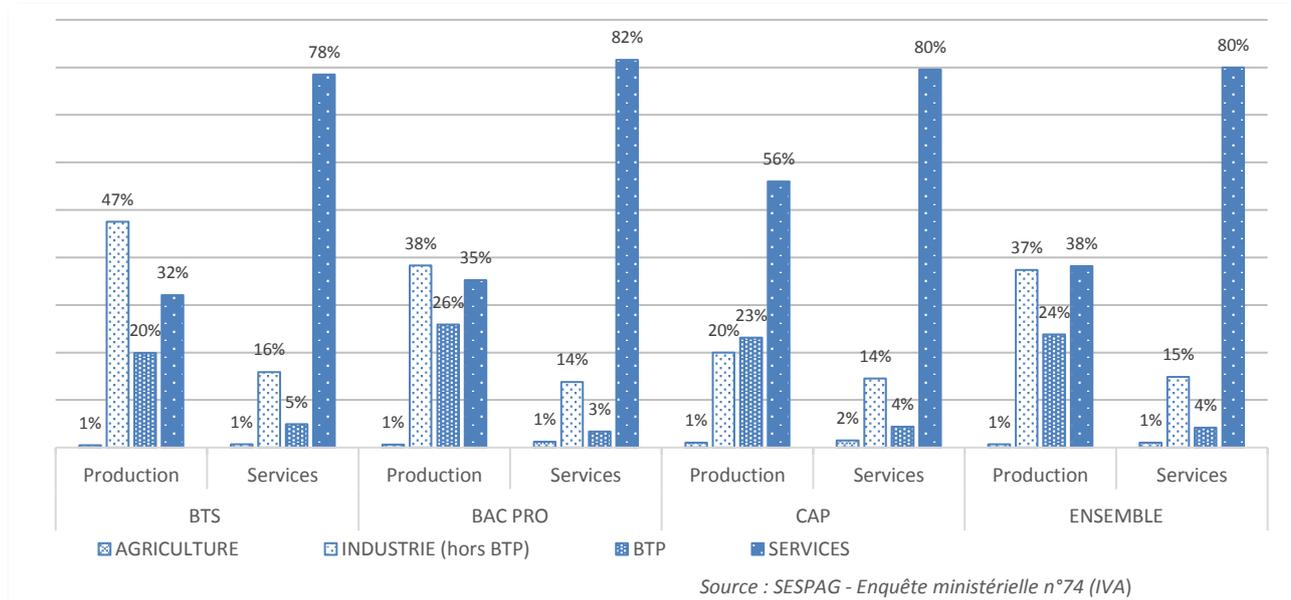
Globalement, les jeunes femmes sortantes sont plus fréquemment en contrat à durée déterminée que les jeunes hommes (40% contre 28%), alors que les jeunes hommes sont plus souvent en emploi à durée indéterminée que les jeunes femmes (41% contre 35%) ou encore en intérim (22% contre 15%).

⇒ **62% des embauches réalisées par des employeurs des services.**

Les sortants en emploi sont recrutés pour 62% par des employeurs des services, pour 25% par des employeurs de l'industrie et pour 13% par des employeurs du BTP. Les sortants issus de formations du domaine de la production trouvent un emploi dans l'industrie pour 37% et dans le BTP pour 24% tandis que ceux issus de formations du domaine des services sont embauchés à 80% dans le secteur des services.

**Répartition des emplois par classe de sortie et branche de l'employeur pour l'académie de Grenoble en 2019 (en %)**

(NB : Les pourcentages inférieurs à 20% en production et à 15% en services sont non significatifs statistiquement pour les BTS et les BAC PRO. Pour les CAP les pourcentages inférieurs à 30% sont non significatifs statistiquement.)



Les emplois proposés sont en rapport avec le niveau de formation et en rapport avec la spécialité de formation dans environ 6 cas sur 10. Ils sont à temps plein dans 80% des cas. Enfin, dans moins d'1 cas sur 4, l'embauche est effectuée par un employeur ayant accueilli le lycéen en stage.

**Source et définitions**

**Sources :**

L'enquête Insertion dans la vie active (IVA) (enquête ministérielle n°74) existe depuis le début des années 1990. Elle rend compte de l'insertion **des sortants des formations professionnelles en lycée** qui ne continuent pas d'études, sept mois après la fin de leur formation initiale. Elle interroge exhaustivement les sortants des classes terminales de formations professionnelles (BTS compris), dans toutes les spécialités de formation. Le taux de réponse à l'enquête 2019 est de 48 % pour l'académie de Grenoble. Les résultats présentés sont redressés et pondérés pour représenter la situation de l'ensemble des interrogés. Lorsqu'ils portent sur moins de 30 réponses brutes, ils sont non significatifs statistiquement. Les sortants, peu nombreux, de classes terminales d'études comptables et financières de lycée (DECF et DESCF) sont exclus de cette analyse.

**Définitions :**

**Les sortants des formations professionnelles en lycée :** sont considérés comme sortants les lycéens qui ne sont plus inscrits en formation l'année scolaire suivante et déclarent ne pas poursuivre d'études (sous statut scolaire ou d'apprenti) lors de l'enquête menée au 1er février.

**Taux d'emploi :** nombre de sortants de lycée qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de sortants (qu'ils soient en emploi, au chômage, inactifs ou en service civique). En 2017, le questionnaire a évolué. Il distingue maintenant une situation de service civique ou volontariat, non repérée auparavant. L'emploi regroupe les EDI, EDD, Intérim, contrats de professionnalisation, et autres contrats aidés.

**Emploi à durée indéterminée (EDI) :** CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte.

**Emploi à durée déterminée (EDD) :** CDD de 6 mois ou moins, CDD de plus de 6 mois.

**Contrat de professionnalisation :** contrat en alternance comptabilisé dans les emplois.

**Chômage :** jeunes sortant de lycée qui déclarent rechercher un emploi au 1er février.

**Inactifs :** jeunes sortant de lycée qui sont soit en stage ou sans emploi et n'en recherchant pas.

**Service civique :** en 2017, le questionnaire a évolué : il distingue maintenant une situation de service civique ou volontariat, non repérée auparavant.

**CAP :** sortants des classes terminales de CAP (92 %) ou de mention complémentaire de niveau V (8 %).

**Bac professionnel :** sortants des classes terminales de baccalauréat professionnel (98%), de mention complémentaire de niveau IV (1 %), de brevet des métiers d'art (BMA, 1 %) ou de brevet de technicien (BT).

**BTS :** sortants des classes terminales de BTS (98 %), de diplôme de technicien supérieur (DTS), ou de diplôme des métiers d'arts (DMA).



**Auteurs :** Isabel FERREIRA-PIRES  
Gérald BOUCHET

Réf chrono n° 2019 - 311

<http://www.ac-grenoble.fr/pid36443/statistiques.html>

SESPAG (Service d'Etudes Statistiques de la Performance et l'Analyse de Gestion)

Contact : 04.76.74.76.26

Courriel : [ce.sespag@ac-grenoble.fr](mailto:ce.sespag@ac-grenoble.fr)

POUR L'ÉCOLE

DE LA CONFIANCE

## IVA 2019 - Principaux résultats pour l'académie de Grenoble en taux d'emploi, taux d'emploi stable et part des emplois

Taux d'emploi des sortants	Année terminale de			TOTAL
	BTS (*) (niveau III)	Bacpro (**) (niveau IV)	CAP (***) (niveau V)	
Hommes	75%	62%	43%	62%
Femmes	73%	59%	38%	60%
Production	77%	64%	43%	61%
Services	73%	58%	39%	61%
Diplômés	76%	65%	41%	63%
Non diplômés	62%	44%	36%	47%
Formation plutôt conforme aux souhaits	76%	66%	43%	65%
Formation plutôt non conforme aux souhaits	63%	49%	37%	49%
Plutôt satisfait de la formation	76%	63%	44%	63%
Plutôt insatisfait de la formation	59%	51%	30%	49%
Ayant permis de conduire	76%	68%	63%	71%
N'ayant pas le permis de conduire	54%	48%	29%	42%
<b>Total</b>	<b>74%</b>	<b>61%</b>	<b>41%</b>	<b>61%</b>
<b>Proportion d'emplois à durée indéterminée parmi les emplois</b>				
Hommes	44%	38%	46%	41%
Femmes	42%	30%	29% <sup>1</sup>	35%
Production	49%	37%	40%	41%
Services	40%	33%	40%	37%
Diplômés	42%	36%	41%	39%
Non diplômés	47%	30%	36% <sup>1</sup>	36%
<b>Total</b>	<b>43%</b>	<b>35%</b>	<b>40%</b>	<b>39%</b>
<b>Part des emplois</b>				
En rapport avec le niveau de formation	67%	61%	62%	63%
En rapport avec la spécialité de formation	64%	55%	55%	59%
A temps plein	87%	79%	65%	80%
Dans une entreprise de stage	21%	25%	24%	23%
<b>Population enquêtée</b>				
Interrogés	2 576	4 500	1 832	8 908
Réponses brutes	1 464	2 064	720	4 248
Taux de réponse	57%	46%	39%	48%
<b>Structure des réponses exploitées (****)</b>				
Hommes	53%	60%	61%	58%
Femmes	47%	40%	39%	42%
Production	29%	47%	54%	43%
Services	71%	53%	46%	57%

Source : SESPAG - Enquête ministérielle n°74 relative à l'insertion dans la vie active des lycéens (IVA).

<sup>1</sup>Ce pourcentage calculé sur moins de 30 réponses brutes n'est pas significatif statistiquement.

(\*) BTS et assimilés : BTS, DTS ou DMA.

(\*\*) Bac pro et assimilés : baccalauréat professionnel, mention complémentaire de niveau IV, brevet des métiers d'art, brevet de technicien

(\*\*\*) CAP et assimilés : certificat d'aptitude professionnelle ou mention complémentaire de niveau V.

(\*\*\*\*) après pondération des réponses brutes